

Eduquer, Former, Qualifier

Bulletin d'informations syndicales de la Voie Professionnelle

EDITO

Le BAC PRO a bientôt 40 ans (1985 - 2025) et combien de réformes derrière lui ? Créé en 1985 pour répondre à l'ambition d'amener 80% d'une classe d'âge au bac, le bac pro est aujourd'hui sommé de fournir rapidement une main d'oeuvre sous qualifiée aux entreprises.

Aucun bilan des précédentes réformes structurelles - et leurs multiples ajustements - n'a encore été réalisé mais voilà déjà un nouveau bouleversement qui s'apprête à nous tomber dessus.

L'année de Terminale Bac Pro serait donc entièrement réorganisée à partir de la rentrée 2024 : 22 semaines de cours, 12 semaines de stage, suppression des heures d'AP, réduction de 30h en enseignement professionnel, mise en place de 6 semaines de « préparation à la poursuite d'étude »... En plus de désorganiser nos établissements et de réduire les heures d'enseignement, la réforme de Carole Grandjean instaure une inégalité dans la préparation aux examens entre les élèves qui choisiront de rester au lycée pour préparer le Post-Bac et les ceux qui partiront préparer leur insertion professionnelle.

Les beaux discours sur « l'économie de la connaissance » sont dépassés (stratégie de Lisbonne, 2000), l'urgence est à la ré-industrialisation et au maintien des bas salaires dans les secteurs « en tension ». La carte des formations est promise à évoluer au pas de charge, sur la base de taux d'insertion par diplôme largement contestables (base Orion). Là encore les conséquences sur nos conditions de travail et l'avenir des jeunes seraient nombreuses. Le rectorat le sait, d'où la mise en place d'une formation « reconversion » au PAF.

La dégradation vertigineuse des conditions d'exercice dans les nouvelles méga structures des Greta issus de la fusion avec les CFA depuis la loi de 2018, préfigurent ce qui devrait arriver pour les LP. Des difficultés récurrentes de recrutement à tous les niveaux, une pression permanente sur les personnels, des erreurs innombrables de gestion et au final... des plans sociaux et des fermetures.

Si vous êtes inquiets de la direction que prend l'enseignement professionnel, si vous souhaitez agir pendant qu'il en est encore temps, si vous voulez témoigner de l'impact de ce mouvement perpétuel de réformes destinées à anesthésier toute réflexion et engagement...

PARTICIPEZ À LA GRÈVE le mardi 12 DECEMBRE et SYNDIQUÉZ-VOUS.

Le SNUEP d'Aix-Marseille tient son Congrès académique le lundi 22 janvier 2024. On y fera le bilan de trois années de développement de notre syndicat dans de très nombreux établissements. Toutes les réflexions, analyses, souhaits de participer aux échanges sont les bienvenus. Pour cela il suffit d'être adhérent.e avant le 31 décembre 2023 !

L'équipe du SNUEP-FSU



Le syndicat FSU des enseignant-e-s de la Voie Professionnelle
La FSU : principale fédération de l'Éducation Nationale



Permanence du SNUEP-FSU
12 place de Gaulle
13001 Marseille



Contact
04 91 13 62 81
sa.aix-marseille@snuerp.fr



La plupart des dessins publiés dans EFQ sont originaux, réalisés par des artistes locaux pour la section académique SNUEP-FSU. Merci à eux !

ACTUALITÉS

P.2 Terminale Bac Pro, ce qui change en 2024

P.2 Carte des formations, mobilisation générale

CARRIÈRES

P.3 SOS DGH : la carte des formations c'est la DGH !

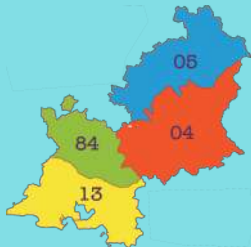
P.3 INTER & INTRA
L'agenda des prochains mois

ACTIONS SYNDICALES

P.4 Congrès académique
Participez aux débats sur l'avenir de l'enseignement professionnel

P.4 Formation syndicale
Elu.e en C.A. & Inclusion

CARTE DES FORMATIONS



Dans notre académie, 55 établissements ont déjà été visités depuis octobre par les services de la DRAFFIC.

Voici les prévisions présentées par les services pour les 3 prochaines années :

- CAP 2 ans, 26 ouvertures pour 21 fermetures ;
- Bac Pro, 23 ouvertures pour 16 fermetures ;
- BTS, 26 ouvertures pour 5 fermetures ; en MC, 35 ouvertures pour 1 fermeture.
- Concernant les augmentations / diminutions de sections : Bac Pro, 17 augmentations pour 11 diminutions ; BTS, 3 augmentations pour 6 diminutions.

On n'a jamais vu un tel bouleversement ! Le solde semble largement positif mais attention :

- La doctrine contestée de l'adéquationnisme entre la demande de main d'oeuvre (secteurs en tension) et l'offre de formation devient la règle. Main-mise de l'économie sur l'enseignement = on n'en veut pas !
- La prolifération des mentions complémentaires et FCIL = formations financées par le Pacte, hors DHG, précaires (soumises à la demande de main d'oeuvre)
- Quid des personnels ? On peut s'attendre à de nombreuses mesures de carte scolaire et des reconversions subies.
- Quid des plateaux techniques ? La région va-t-elle suivre dans les délais prévus.

Plus d'infos : contactez la section académique du SNUEP.

TERMINALE BAC PRO

CE QUI DEVRAIT CHANGER EN 2024

Toujours moins d'heures d'enseignement pour les élèves de lycées professionnels mais des fondamentaux en plus ! Notion à géométrie variable, pour G. Attal et C. Grandjean, les fondamentaux sont des maths (réduites au calcul !) et du français (réduit à l'orthographe !) plutôt que des savoir faire professionnels. Les élèves promis à l'insertion iront se former en entreprise pendant 2 fois 6 semaines, gratification de 100€ par semaine à la clé. Les plus soucieux de leur avenir professionnel choisiront le parcours « poursuite d'étude » à la place du 2ème bloc de stage en mai-juin. Choix redoutable : plus d'école ou... 600€ !

Les heures d'AP disparaissent, pour financer les groupes de niveaux à effectifs réduits en maths et français en **seconde** et **première** et une heure de « soutien au parcours » (en classe entière).

Les épreuves d'examen sont positionnées en mai, pendant 2 semaines, à l'exception de l'épreuve de PSE et de l'oral de chef d'oeuvre (devenu oral de « projet ») positionnés fin juin. Pendant les 22 semaines de cours de la nouvelle année de **terminale**, l'horaire hebdomadaire des élèves passe de 30 heures à 31,50 heures avec un renforcement des Mathématiques

(+1h), Français Histoire-géographie et Enseignement moral et civique (+1,5h), Langue vivante A (+0,5h), Arts appliqués et culture artistique (+0,5h), Prévention-Santé-Environnement (+0,5h) et Economie (économie-gestion ou économie-droit selon la spécialité +0,5h), EPS (+1h).

La co-intervention est maintenue en seconde et première mais supprimée en terminale. Seul 0,5h est restitué à l'enseignement professionnel avec 10,5h d'atelier hebdomadaire. Les heures dédiées au chef d'oeuvre (réduites à 1h en terminale) deviennent des heures de réalisation de projet « sans nécessité de l'assurer dans un cadre pluridisciplinaire ».

L'enseignement professionnel stricto-sensu est donc réduit de 29h sur l'année de terminale (231h annuel au lieu des 260h actuelle). « L'entreprise apprenante » saura sans aucun doute apporter aux élèves l'ensemble des compétences nécessaires à leur « employabilité » !! Les référentiels de compétences des diplômes seront révisés en 2024 / 2025 et certainement « assouplis » pour baisser (encore) les exigences d'examen et la qualité des diplômes. L'adéquationnisme est un appauvrissement. CQFD.

Visionnez la vidéo « décryptage » du SNUEP-FSU



Flashez le QR code

DÉSORMAIS
JE SUIS
VOTRE PROF
PRINCIPAL !





DHG 2024 : ALERTE !

Comme chaque année à la mi-janvier, les dotations horaires globalisées (DHG) sont transmises par le rectorat aux chefs d'établissement. Elle est établie en fonction des structures négociées avec la région et des textes réglementaires qui définissent les heures dues aux élèves. Cette dotation comprend des heures-postes, des HSA et des IMP. C'est donc au niveau local - notamment au sein du CA - que les équipes enseignantes doivent établir le rapport de force pour maintenir l'offre de formation sous statut scolaire, en s'opposant aux suppressions de postes et de filières, au mixage des publics et des parcours (scolaire et apprentissage), pour résister à la dégradation de nos conditions de travail et pour exiger que tous les élèves, de toutes les sections, se voient attribuer les heures prévues par les grilles.

Dans tous les établissements de l'académie d'Aix-Marseille, le SNUEP-FSU met au service des collègues toute son expérience pour comprendre le mécanisme de la DHG (qui n'est pas aussi compliqué que ce que certains chef-des

d'établissement veulent parfois le faire croire), pour identifier les anomalies et construire les argumentaires au niveau des CA et - si nécessaire - pour engager des actions au niveau du rectorat.

En 2024 les DGH vont être bouleversées par la **nouvelle organisation du Bac Pro** (notamment l'année de terminale) et la **refonte de la carte des formations**. Il faudra redoubler de vigilance afin de maintenir les postes et limiter les impacts de la réforme sur les conditions de travail.

SOS DHG : 04 91 13 62 81

Contactez-nous d'urgence !



TOU.TE.S EN GRÈVE

LE MARDI 12 DÉCEMBRE 2023

à l'appel de l'intersyndicale Voie Pro

MOUVEMENT INTER 2024

Vous avez décidé de participer au mouvement INTER et vous avez saisi et confirmé vos vœux avant le **7 décembre 2023** ?

ATTENTION ! Ce n'est pas fini !

- du 16 au 31 janvier 2024

affichage du barème sur SIAM, contestation éventuelle via Colibris. Consulter le SNUEP-FSU avant toute démarche.

- 9 février 2024

date limite de demande d'annulation ou de participation tardive.

- 6 mars 2024

Publication des résultats de la phase inter.

Recours possible jusqu'au 6 mai.

MOUVEMENT INTRA 2024

Le mouvement intra-académique débute dès la fin du mouvement INTER.

Selon la discipline, la situation familiale, la situation professionnelle (stagiaire, titulaire de l'académie ou entrant), la façon de faire ses vœux est différente. Pour réussir sa demande de mutation il est important de prendre contact avec les élu-e-s SNUEP-FSU : réunions et permanences sont proposées lors de la période de la saisie des vœux.

Les bons réflexes pour contacter vos élu-e-s CAPA :

écrire à : sa.aix-marseille@snupe.fr

ou contacter la permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 au 04 91 13 62 81 / 82

Être élu.e au Conseil d'Administration d'un Lycée Professionnel



Tout savoir sur le fonctionnement d'un CA : Structures, Budget, DHG...
Stage proposé par la section académique du SNUEP-FSU Aix-Marseille :

Jeudi 7 décembre 2023
au LP l'Estaque à Marseille (13)
(ou en visioconférence)

Il reste quelques places, inscrivez-vous rapidement !

(flashez le QR code)



L'enseignement adapté et la scolarisation des élèves handicapés vous intéressent ?

Participez à un projet de formation sous un angle syndical en questionnant les problématiques d'enseignement en SEGPA, EREA ; d'accueil des EBEP en LP ; de mise en place des politiques d'inclusion scolaire ; de statuts et de condition de

travail des personnels (PLP, AESH). Pour participer, écrivez à la section académique.

sa.aix-marseille@snuiep.fr

Une base de réflexion ici... (flashez le QR code)



CONGRÈS ACADÉMIQUE

22 JANVIER 2024 À MARSEILLE
VENEZ PARTICIPER AUX DÉBATS ET RÉFLEXIONS !

L'enseignement professionnel public subit depuis trop longtemps les attaques de gouvernements inspirés par les sirènes de « *l'entreprise apprenante* » et la poussée d'idées réactionnaires. Les changements profonds qui touchent les LP doivent nous rappeler que nos droits et nos libertés sont des acquis qu'il faut défendre vaillamment. La défense du droit à une éducation de qualité, publique, gratuite,

qualifiante, pour tous les élèves jusqu'à 18 ans mérite qu'on s'investisse collectivement.

Le **congrès académique**, qui précède le **congrès national**, est l'occasion de réfléchir sur un grand nombre de sujets qui font débat. Quelle est l'évolution des politiques éducatives depuis 2021 ? Qu'est-ce qui change dans les statuts et les carrières des PLP ? Comment et pourquoi défendre une école

émancipatrice, sociale et écologique ? Quelles sont les perspectives du mouvement syndical et ses nouvelles manières d'agir ?

Pour participer à ce moment de démocratie syndicale il suffit d'adhérer au SNUEP-FSU avant le 31 décembre 2023 .

Flashez le QR code ci-dessous
Pour nous rejoindre !



Avec le crédit d'impôt de 66 %,
une cotisation annuelle
de 144 euros
revient au final à 48 euros,
soit 4 euros par mois.

144 € = 48 €

DÉFENDEZ VOS DROITS
REJOIGNEZ LE SNUEP-FSU
Pour un syndicalisme de toutes et tous

